



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 25

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture d'une pétition :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager d'assister à l'assemblée publique qui aura lieu le 5 novembre à la bibliothèque publique Munroe située dans sa circonscription. (M. Sarinas, P. Sarinas, M. Garcia et autres)

M<sup>me</sup> BRICK, *présidente du Comité permanent de la Justice*, présente le premier rapport du Comité :

#### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le mardi 23 octobre 2007, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

#### **Questions à l'étude :**

- Projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*;
- projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*;
- projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*.

#### **Composition du Comité :**

- M. le *ministre* BJORNSON;
- M<sup>me</sup> BRICK;
- M. DEWAR;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M<sup>me</sup> MARCELINO;
- M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> DRIEDGER;

- M. DYCK;
- M. MAGUIRE;
- M<sup>me</sup> STEFANSON.

Le Comité a élu :

- M<sup>me</sup> BRICK à la présidence;
- M<sup>me</sup> MARCELINO à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act* :

Lorri Apps  
Evelyn Peterson

Literacy Partners of Manitoba  
Elmwood Community Resource Centre

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 6)** — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 8)** — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 14)** — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M<sup>me</sup> BRICK, le rapport du Comité est déposé.

---

Le président dépose le rapport du vérificateur général intitulé *Special Audit: Image Campaign for the Province of Manitoba*, daté du mois d'octobre 2007.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 111)

---

Pendant le dépôt de rapports, M. DERKACH soulève une question de privilège et propose que le Comité des affaires législatives soit saisi de la question.

**Mercredi 24 octobre 2007**

---

M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que MM. LAMOUREUX et MCFADYEN interviennent. Le président déclare la question de privilège irrecevable.

---

Pendant le dépôt de rapports, M. DERKACH invoque le *Règlement* et demande des clarifications au sujet de la procédure prévue au paragraphe 16(2) de la *Loi sur le vérificateur général* en ce qui a trait aux rapports sur les vérifications spéciales sur demande.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;  
(Document parlementaire n° 112)

le rapport annuel du Conseil des Arts du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;  
(Document parlementaire n° 113)

le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;  
(Document parlementaire n° 114)

le rapport annuel de la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.  
(Document parlementaire n° 115)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. DYCK, MARTINDALE et BOROTSIK, ainsi que M<sup>me</sup> MARCELINO et M. GERRARD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickers